

POURQUOI TRAITER LES CEREALES ?

En Savoie, les cultures céréalières sont principalement destinées aux troupeaux laitiers. On compte aussi des régions de plaine tournées vers des marchés plus spécifiques, comme le nord de la Haute-Savoie avec le débouché de la Suisse ou la Combe de Savoie et l'Avant-Pays Savoyard avec du colza ou du soja en plus des céréales habituelles, blé, orge et maïs.

1. Les ennemis des cultures

Les cultures sont exposées à différents bio-agresseurs :

- Les **adventices** (ou mauvaises herbes) provoquent la plupart des interventions des agriculteurs : graminées (vulpin, chiendent, ray-grass, panic,...) et dicotylédones (véronique, amarante, chénopode, gaillet,...). Elles lèvent en même temps que les cultures et les concurrencent pour l'eau, la lumière et l'alimentation minérale. Les **vivaces** (liseron, rumex, chardon,...) sont plus difficiles à éliminer du fait de leur reproduction végétative (par les racines).
- Les **maladies** sont provoquées par des champignons, elles attaquent les feuilles et diminuent la photosynthèse, source d'énergie de la plante. Les principales sont la septoriose et la fusariose pour le blé et l'helminthosporiose pour l'orge.
- Les **ravageurs** attaquent les racines (taupin du maïs et de la pomme de terre), les bourgeons (mélégèthes du colza) ou les jeunes plantes (limaces, altises). Dans nos systèmes, ils provoquent peu d'interventions.

2. Les dégâts provoqués

Les bio-agresseurs occasionnent deux types de dégâts, quantitatifs et qualitatifs :

- Perte de rendement :
Le rendement des cultures est la base de la rentabilité d'un système cultural, le réduire impacte l'économie de l'exploitation. Les attaques aux cultures agissent par concurrence (mauvaises herbes) ou destruction des organes de la plante (maladies et ravageurs). La diminution de rendement est très variable, elle se situe entre 10% et 40% en moyenne, elle peut aller jusqu'à 100%.
- Diminution de qualité des produits :
La vente des produits est soumise à des critères de qualité : un pourcentage de protéines ou d'huile, une pureté du produit, voire une innocuité sanitaire. Par exemple, un blé attaqué par la fusariose contient des mycotoxines et présente un danger pour la santé humaine ou animale. On se souvient aussi de l'ergot du seigle qui provoquait la « danse de St Guy », une maladie psychique.

3. Les réponses préventives

➤ **L'agronomie offre aux exploitants des méthodes de lutte préventive utilisées traditionnellement par les agriculteurs :**

- La rotation et la diversité de l'assolement : la succession de cultures différentes sur la parcelle permet de lutter contre les bio-agresseurs qui sont, en général, spécifiques d'une culture. Ainsi alterner cultures d'hiver et cultures d'été combat les mauvaises herbes d'été ou d'hiver.
- Le choix de variétés résistantes aux maladies les plus fréquentes les combat naturellement.
- Le désherbage mécanique détruit les mauvaises herbes entre les rangs des cultures.
- La lutte biologique utilise des auxiliaires pour combattre les ravageurs : les trichogrammes, des petites guêpes, parasitent la pyrale du maïs et la détruisent.

4. Les limites de ces techniques

L'utilisation de ces techniques permet de réduire le recours à la protection chimique mais elles ne peuvent assurer une protection totale. Ainsi, l'agriculture biologique, qui n'utilise que ces techniques, doit compter avec des pertes de rendement de 10 à 50% en moyenne par rapport à l'agriculture conventionnelle.

D'autre part, ces techniques sont plus exigeantes en temps de travail et sont plus soumises aux aléas climatiques.

Elles n'assurent, dans le cas du désherbage mécanique, qu'une protection limitée, puisque la destruction mécanique des mauvaises herbes se limite à l'inter-rang.

5. La protection phytosanitaire

L'utilisation de produits phytosanitaires complète les mesures préventives et permet de rattraper une attaque nouvelle. La pulvérisation utilise des produits autorisés à des doses précises. Elle permet à l'agriculteur un gain de temps et une sécurité dans la gestion de sa culture.

Elle représente un coût d'environ 50 € par traitement et est donc utilisée avec parcimonie.

En cultures céréalières, on compte en moyenne deux ou trois traitements par culture et par an. Ce sont essentiellement des traitements herbicides, et plus rarement fongicides (maladies) et insecticides.

Les traitements sont effectués surtout au printemps, entre mars et juin, pendant la pousse principale des plantes.

Avec le soutien financier du

